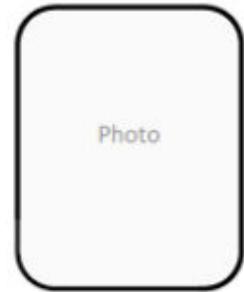




Krav-Maga Penn-ar-Bed



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2018-2019

COORDONNEES PERSONNELLES

Nom..... Prénom.....

Date de naissance : __ | __ | ____ Age : __ Profession.....

Adresse.....

C.P..... VilleTel

Email :

Comment avez-vous connus le club Krav-Maga Penn-Ar-Bed ? (internet, affiche, etc,...) :
.....

POUR LES MINEURS, AUTORISATION DES PARENTS OU TUTEURS LEGAUX

Je soussigné (Nom Prénom)....., responsable de l'enfant désigné ci-dessus, demande son inscription, l'autorise à participer à des compétitions et autorise les responsables de l'association, en cas d'urgence, à le faire admettre au centre hospitalier désigné ci-après :
..... ou celui le plus proche.

A Quimper le Signature des parents :

INSCRIPTION

Attention : L'accès aux cours n'est possible que lorsque le dossier d'inscription est COMPLET : fiche d'inscription individuelle, cotisation (possibilité de payer en 4 fois), certificat médical avec la mention « apte à pratiquer un sport de combat », photo.

Je soussigné reconnais avoir pris connaissance du fait que les cours sont interrompus durant les périodes de vacances scolaires, sauf diffusion contraire par le club. Je m'engage à respecter le règlement intérieur de Krav Maga Penn-Ar-Bed et le code moral de la Fédération Européenne de Krav Maga dont j'ai pris connaissance.

(Tenue et protections obligatoires : Pantalon noir de kimono, tee shirt blanc, coquille, protège dents et tibias)

Le/La signataire (responsable légal(e)) donne son autorisation pour que les photos et vidéos prises lors d'activités du club, manifestations, entraînements, figurent sur le site internet du club ou sa page Facebook.

A Quimper, leSignature précédée de la mention « lu et approuvé »

CODE MORAL DE LA FEKM

Adhérent de la F.E.K.M.-R.D., je m'engage à respecter la charte de conduite suivante et ferai preuve :

- D'honnêteté,
- De non agressivité,
- D'humilité,
- De respect du règlement de nos statuts, de notre règlement intérieur, des instructeurs et de nos partenaires. En outre je m'engage à n'utiliser les techniques de Krav Maga exclusivement pendant les cours ou dans le seul but de défendre mon intégrité physique voire celle de mes proches. Je devrai également contribuer à instaurer un climat d'amitié, de simplicité et de convivialité.

REGLEMENT INTERIEUR DU KRAV MAGA PENN-AR-BED

Art. 1

Pour être autorisé à s'entraîner l'adhérent doit être à jour de toutes les formalités administratives, paiement de la cotisation inclus.

Art. 2

Les cotisations ne sont ni remboursables ni transmissibles quel qu'en soit le motif, même en cas d'exclusion de l'adhérent par le Bureau.

Art. 3

Les locaux, ses abords, le mobilier et le matériel mis à disposition de l'association ou lui appartenant sont à respecter. Toute dégradation peut justifier l'exclusion immédiate du fautif.

Art. 4

L'association ne sera en aucun cas responsable de la disparition d'objets personnels. L'adhérent reste entièrement responsable de ses biens.

Art. 5

L'adhérent s'engage à respecter le code moral de la F.E.K.M.-R.D. écrit ci-dessus.

Art. 6

L'instructeur peut exclure du cours toute personne manquant au règlement intérieur, causant des troubles au bon déroulement du cours (exemples : bruit, retard, dangerosité pour elle-même ou autrui...) ou ne disposant pas de l'équipement individuel : Pantalon de kimono noir sans fermeture éclair, t-shirt blanc FEKM ou neutre, paire de basket, coquille ♂/♀, protège tibia, paire de gants de boxe Oz12, protège dents, plastron femme si nécessaire.

Art.7

L'adhérent peut être exclu à tout moment de l'association par le Bureau s'il ne respecte pas le présent règlement ou si son comportement occasionne une gêne pour les autres adhérents sans qu'il soit nécessaire de justifier la décision.

(Informations destinées au Club)

- Certificat Médical
- Règlement
- Photo
- T-Shirt remis (uniquement la 1ere année)